



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***16167946*****Déposé/Reçu le****28 NOV. 2016**au greffe du tribunal de commerce
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0894128776****Dénomination**(en entier) : **Triangle Invest**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Victor Allard 165 bte 3 à 1180 Uccle****Objet de l'acte : changement de siège social**

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social le 23/11/2016

L'an 2016, le 23 novembre, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL Triangle Invest s'est tenue au siège social.

La séance est ouverte à 18 h 00. Sont présents les actionnaires, Daniel Tytgat, Eric Timperman, Dirk Timperman représentant l'intégralité du capital.

Ordre du jour

- 1 Changement du siège social
- 2 Divers

Après analyse des points figurant à l'ordre du jour, il résulte que

1. L'assemblée générale décide de transférer à partir de ce jour le siège social de la société à 1402 Thines, rue du bosquet 35

2. L'assemblée générale confie à Mr Christian Gossart, Expert Comptable, domicilié à 1180 Uccle, Rue Victor Allard 165/6 toutes les formalités nécessaires pour la publication du présent procès verbal.

Rédigé séance tenante et signé par les actionnaires. La séance est clôturée à 18 h 15.

Christian Gossart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/12/2016 - Annexes du Moniteur belge